

Réunion base de données semences

Présents : Morgane Vidal (LEPSE), Sidawy Pauline (LEPSE), Denis Vile (LEPSE), Vincent Nègre (LEPSE), Jonathan Mineau (LEPSE), Sandrine Ruffel (BPMP), Cécile Fizame (BPMP), Henrique Alfonso (BPMP), stage IUT info, Philippe Nacry (BPMP), Colette Tournaire (BPMP)

Ordre du jour :

- présentation de la base de données kernel
- état des lieux des besoins utilisateurs (BPMP et LEPSE)

Les besoins concernent :

1. la description et la déclaration du matériel végétal Arabidopsis notamment (graines)
2. la gestion des accès
3. la gestion des stocks

1. Description et déclaration du matériel végétal

3 types de matériel végétal sont à considérer : les introductions de type **sauvage, mutant et OGM**. Les informations à renseigner concernant le matériel végétal manipulé à BPMP sont connues (voir présentation Colette).

La description précise du matériel végétal est nécessaire pour l'obtention d'agrément.

Le type de matériel doit pouvoir être précisé dans la base.

La destruction d'un matériel végétal doit pouvoir être précisé.

2. gestion des accès

- fonctionnement au LEPSE : un gestionnaire de semences a accès aux informations relatives aux graines et à leurs localisations. C'est lui qui va chercher physiquement les graines dans la salle de semences et gère les stocks. Les utilisateurs font une demande adressée au gestionnaire.

- fonctionnement visé à BPMP : l'**utilisateur** voit ses graines et leur localisation ainsi que les graines de son équipe (sans la localisation) ; l'**administrateur d'une équipe** voit toutes les graines de son équipe et leurs localisations ; l'**administrateur principal** voit tout. Tout le monde peut aller dans la salle de semences mais se prend que ses graines. Chaque utilisateur propriétaire de ses graines en est responsable (déclaration du stock).

Il faut ajouter dans la base le propriétaire de chaque lot de graines + un correspondant (permanent).

3. gestion des stocks

Pour le moment les stocks sont comptabilisés en **nombre de graines**. En fonction de l'introduction, il faudra également prévoir un comptage en **milligrammes**.

Prévoir une case « stock insuffisant » : mail envoyé au propriétaire de la semence.

Relevé de décisions :

- L'application kernel servira de base commune au LEPSE et à BPMP pour les futurs développements. L'application pourra par contre être installée sur 2 serveurs distincts.
- une **réunion est prévue semaine 29** pour présenter la nouvelle base de données intégrant la description du matériel végétal + la nouvelle interface de déclaration du matériel végétal (si avancé).